



## CONCOURS

### “Gagnez un chandail signé d’Ivan Demidov”

#### Règlement de participation

Le concours « Gagnez un chandail signé d’Ivan Demidov » est organisé par Convivio, Coopérative, en collaboration avec Tootsi (marque Yupik).

Le concours se déroule dans les magasins participants du **9 avril au 30 avril 2026 à 23 h 59**.

#### 1. ADMISSIBILITÉ

Ce concours s’adresse à toute personne âgée de **18 ans et plus**, résidant au Québec.

Sont exclus : les employés de Convivio, de Tootsi/Yupik, leurs représentants, agences, ainsi que les membres de leur famille immédiate et les personnes avec qui ils sont domiciliés.

#### 2. COMMENT PARTICIPER

##### En magasin

- À l’achat d’un produit Yupik, un coupon de participation est remis.
- Le participant doit remplir le coupon et le déposer dans la boîte prévue à cet effet en magasin.

**Limite** : une participation par transaction.

Aucune participation par téléphone, courriel ou autre moyen ne sera acceptée.

Les chances de gagner dépendent du nombre total de participations reçues.

#### 3. PRIX

- **1 chandail du Canadien de Montréal signé par Ivan Demidov**, présenté dans un cadre.

👉 **Valeur approximative : 600 \$**

Le prix devra être accepté tel quel et ne pourra être échangé ni contre de l'argent, ni contre un autre produit.

## 4. TIRAGE

Le tirage aura lieu le **1er mai 2026** parmi toutes les participations admissibles.

## 5. DÉSIGNATION DU GAGNANT

Le participant sélectionné sera contacté par téléphone à partir des coordonnées inscrites sur son coupon.

Pour être déclaré gagnant, il devra :

- répondre correctement à une question d'habileté mathématique;
- signer un formulaire de déclaration et d'exonération.

À défaut de respecter ces conditions dans un délai de **10 jours**, un nouveau tirage sera effectué.

## 6. REMISE DU PRIX

Le prix devra être récupéré au :

**IGA extra Convivio – Chauveau**  
2295, avenue Chauveau, Québec

## 7. CONDITIONS GÉNÉRALES

- Toute participation incomplète, illisible, frauduleuse ou non conforme pourra être rejetée.
- Convivio se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler le concours en cas de situation hors de son contrôle.
- Le gagnant accepte que son nom et sa photo soient utilisés à des fins promotionnelles, sans compensation.
- Le concours est assujéti aux lois en vigueur au Canada et au Québec.

## 8. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

En participant, toute personne dégage les organisateurs et partenaires de toute responsabilité liée au concours ou à l'utilisation du prix.

## **9. ACCEPTATION**

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.